



J127-LES GARANTIES DOUANIÈRES : MISE EN PLACE ET GESTION

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs des services Douane et Logistique, Import, Export, Achats, ADV, Supply Chain, Comptabilité, juridique, etc.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- distinguer les différents types de garanties douanières ;
- déterminer les montants à cautionner et constituer une garantie adaptée à leurs opérations ;
- gérer le suivi et l'utilisation des garanties dans un environnement dématérialisé.



Description

INTRODUCTION

- Cadre réglementaire des garanties douanières dans le Code des douanes de l'Union (CDU)
- Enjeux et objectifs des garanties douanières
- Évolutions récentes et dématérialisation des procédures

1. LES FONDAMENTAUX DES GARANTIES DOUANIÈRES

1.1. Les différents types de garanties

- La garantie isolée
- La garantie globale

1.2. Les autorisations associées à la garantie globale

- **Autorisation de garantie globale (CGU)** : couverture des dettes nées et des dettes susceptibles de naître (article 95 du CDU)
- **Autorisation de report de paiement (DPO)** : couverture des dettes nées uniquement (article 110 du CDU)

2. LA MISE EN PLACE D'UNE GARANTIE GLOBALE

2.1. Le périmètre et les modalités de constitution de la garantie financière

- Champ d'application
- Détermination du montant à garantir





- Modalités de calcul

2.2. Les simplifications et facilités accordées aux opérateurs

- Les avantages liés au statut OEA-C (OEAC)
- Les réductions et dispenses de garantie

3. CONSTITUER ET CALCULER SA GARANTIE

3.1. Le modèle unique de garantie

- Présentation du formulaire et des informations requises
- Conditions de validation

3.2. Exercices pratiques et cas d'application

- Exemples de remplissage
- Méthodes de calcul des droits et taxes
- Détermination du montant de référence

4. LE SUIVI ET LA GESTION DES GARANTIES

4.1. Le suivi de l'utilisation des garanties

- Contrôle des montants engagés
- Gestion des dépassements

4.2. Le rôle des différents acteurs

- Le receveur des douanes
- Le PGP
- Le SGC
- Les applications TRIGO et DELTA

CONCLUSION

La dématérialisation des autorisations et des garanties douanières

- Présentation du MASP-C
- Nouvelles modalités de gestion et de suivi
- Bonnes pratiques et points de vigilance

Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Avoir suivi les modules d'Initiation aux techniques douanières et/ou Approfondissement des techniques douanières.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.



Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.